

# Procès verbal du Conseil d'école

Date : 19 octobre 2017 N° : 1

Ecole **Le village** rue des étangs (Bondefamille) 18h30 à 20h30

**Enseignants** : L. Dupont, K. Poyau, S. Chauvet, F. Morel, C. Lombard.

**Parents élus**: Mme Decloedt, Mme Blau, Mr Werner, Mme Freyssinet/Warin, Mme Laval, Mme Meyer, Mme Bruneau

**Mairie** : M le Maire A. Quemin, J. Gass, D. Raynier, R.A. Tolly (conseil municipal)  
Mmes M. Bonzi, J. Chevallier, M. Marion, L. Clavel, S. Maitre, E. Chaix, C. Bardin, R. Labeaune (employées communales),

**Absents excusés** : D. Grange, Inspecteur de l'Education Nationale, DDEN : M. Chapellut  
J. Fontaine, P. Canovas et S. Planes (enseignants TR), M.A Devred (adjointe au maire)

## ORDRE DU JOUR :

- 1) Point sur les effectifs
- 2) Rythmes scolaires, Aide personnalisée, NAP
- 3) Projets de classes
- 4) Nouveau Projet d'école
- 5) Sécurité : alerte incendie, PPMS, vigipirate
- 6) Point financier rectificatif du budget alloué

## 1. Effectifs actuels et équipe pédagogique

132 enfants fréquentent l'école.

PS/MS : 29 (19 + 10) C.Lombard/ P.Canovas

MS/GS : 29 (6 +23) F. Morel

CP/CE1 : 23(9 + 14) S. Chauvet

CE1/CM1 : 25 (8 +17) K. Poyau / P.Canovas

CE2/CM2 : 26 (11 + 15) L. Dupont/ J. Fontaine

## 2. Rythmes scolaires, Aide personnalisée, périscolaire

### ● Rythmes scolaires

Ils seront sujets à discussion et peuvent être remis en question : semaine de 4 ou 4,5 jours.

La position de l'équipe enseignante est majoritairement pour une semaine de 4 jours. Les raisons avancées : une très grande fatigue des enfants, un temps en collectivité trop long, des journées et des semaines surchargées dans la réalité. Possibilité de réaménager des horaires différents : 8h30-12h00 le matin et 14h00-16h30 l'après-midi. Le temps méridien serait toujours de 2h00, on rallonge la matinée d'une demie heure sachant que les enfants sont plus réceptifs, on raccourcit l'après-midi d'une demie heure pour tenir compte de la fatigue des élèves.

Cette nouvelle organisation de l'école n'annule pas le PEDT, il sera possible d'organiser les NAPS à d'autres moments. De même il faudra repenser l'organisation de la sieste : garderons-nous une organisation similaire à celle qui existait quand l'école était à 4 jours ou déciderons-nous d'une nouvelle organisation ?

Pour toutes ces questions, la mairie organisera tout au long de l'année des COPIL (groupes de travail) pour réfléchir au mieux et dans l'intérêt des enfants. L'école est représentée par les enseignantes, les Parents d'Elèves par les parents élus, la Mairie par Monsieur le Maire et 2 adjoints du Comité d'Education.

L'avis des parents, via des questionnaires dans les cahiers de liaison et via les délégués des parents, sera pris en compte, mais aussi celui des enseignants et la mairie. La première réunion aura lieu le jeudi 30/11 à 18h30.

● **APC** : Ils ont lieu les lundis et mardis de 13h20 à 14h20 avec les enseignants de l'école. Les élèves pris en charge ne sont pas comptés dans l'effectif des NAPS (pas de facturation)

### ● restauration scolaire

Le changement de prestataire est positif : meilleure qualité. Pour le repas de Noël, la date n'est pas définie.

### 3. Projets de classes

#### ● La journée du sport

A eu lieu le mercredi 18 octobre. La matinée était organisée par cycle, en mélangeant les élèves de différentes classes. Il s'agissait d'être en coopération et non en compétition, grâce aux jeux collectifs et aux jeux traditionnels. Beaucoup de parents ont répondu présent et ont encouragé les enfants dans cet esprit.

#### ● Semaine du goût

Le vendredi 20 octobre, les élèves ont préparé des spécialités de nos régions. Ils dégusteront et découvriront les recettes de leurs camarades, lors d'un goûter collectif dans la salle de cantine. L'équipe enseignante et les parents délégués remercient tous les parents qui participent à cette manifestation, mais aussi la municipalité qui met à disposition la salle de cantine, le personnel de cantine qui s'investit.

#### ● Classe de CP

Une correspondance épistolaire avec une classe de Haute-Savoie sera mise en place pour faire rentrer les élèves dans la lecture et l'écriture (donner du sens à cet apprentissage).

Un travail autour du loup dans la littérature a amené les élèves à aller visiter le parc de « Moidière » de notre village dans lequel des loups évoluent. Cette visite aura lieu le mardi 07 novembre.

Un travail sur le musée de Bourgoin est mené autour de « la classe, l'œuvre » qui donnera lieu à une visite et des ateliers menés sur site.

#### ● Classes de GS et de CP

Afin de favoriser la liaison entre la GS et le CP, de donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge, les deux classes rentrent dans le projet « Lire et faire lire » proposée par la ligue de l'enseignement. Il s'agit de lire aux élèves des albums dans des conditions optimum : en BCD les mardis après-midis et en petits groupes avec une personne retraitée bénévole. L'école participe financièrement à cette action.

#### ● Projet jardin

Ce projet commencé l'année dernière avec les classes de maternelle et de Cp se poursuit. Les élèves peuvent voir les fruits de leurs récoltes et prolonger le cycle en récoltant les graines qu'ils sèmeront. La continuité permet de stabiliser les notions de cycle vie.

#### ● Projet élevage en maternelle

Les classes de maternelles étudieront l'éclosion des poussins sous couveuse. Ce projet est mené en partenariat avec la ferme du Langot à Charavines qui fournit tout le matériel, les œufs fécondés et récupère les poussins à la fin du projet. Celui-ci se terminera par une sortie dans cette ferme pour montrer toute l'exploitation.

#### ● Projets numériques

Les classes ayant été équipées de TBI possibilité est donnée aux élèves de participer à l'échelle de la circonscription à des projets amenant les élèves à construire des outils numériques. Les élèves de la classe de CE2/CM2 participeront à un projet en géométrie, et l'élaboration d'un livre interactif en anglais dans lequel ils devront aussi lire et utiliser un vocabulaire anglophone.

#### ● Classes transplantées à Paris

Il s'agit de la troisième édition pour les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école. Ils partiront du 15 au 11 novembre pour un séjour dans la capitale. Ce voyage culturel pour s'approprier l'histoire de notre pays (Versailles, l'Ile de la Cité, Notre Dame..), les symboles de la capitale (Tour Eiffel, bateau mouche), richesse artistique (musée du Louvre, Joconde..). Ce voyage est principalement payé par le Sou des écoles qui organise régulièrement des manifestations pour récolter les fonds. Il s'agira probablement du dernier voyage possible à organiser.

#### ● Festivités de Noël

Le vendredi 02/12/2017, une vente de lumignons et fabriqués par les élèves maternelles aura lieu à l'école. Le Sou des Ecoles offre un spectacle de Noël aux enfants le mardi 19/12/2017 après-midi.

Le vendredi 22/12/2017, le traditionnel marché de Noël aura lieu à la salle des fêtes, pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**Le Sou des écoles finance tous les projets des classes de l'école. Pour cette raison, il organise des manifestations tout au long de l'année. Les parents sont invités à y participer.**

### 4. Projet d'école

Il s'agit de faire le bilan du précédent. Un nouveau projet doit être mis en place. Les actions menées précédemment peuvent être reprises si nécessaires, abandonnées si devenues inutiles. L'équipe enseignante va retravailler sur la citoyenneté, le harcèlement et les violences entre enfants. Plusieurs actions ont déjà été entreprises :

- Une plus grande harmonisation entre les classes sera mise en place (sur plus de domaines). Des conseils de classes coopératives, des élections de délégués sont proposés cette année et dans les projets futurs.

- Un projet solidaire de collecte de jouets inutilisés, à l'initiative des Parents Délégués, relayé par l'école, sera mis en place pour le 15 Décembre. Lors des premiers Conseils d'élèves, le souhait des enfants a été de s'investir dans des projets humanitaires. L'Association choisie est « Notre Dame des Sans-Abris ».

## 5. Sécurité : alerte incendie, PPMS, vigipirate, autres

### ● alerte incendie

Un exercice a eu lieu au sein de l'école le mardi 26 septembre en présence de M Le Maire et un élu. L'évacuation des élèves s'est bien déroulée même si le signal sonore reste encore très peu audible pour certaines classes.

### ● PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Il a eu lieu le mercredi 11 octobre. Les élèves d'élémentaire et de maternelle avaient pour consigne de se confiner et de rester silencieux le plus possible, dans deux lieux différents.

Quelques points sont à revoir : la transmission de l'alerte ne doit pas reposer que sur une seule personne ni sur un seul mode. Un gendarme ainsi que Monsieur le Maire étaient présents pour établir un protocole avec l'équipe enseignante.

### ● Vigipirate

Les enfants d'élémentaire sont rendus au portail. Malgré les rappels faits en classe de ne pas partir seuls ou de revenir vers les maîtresses, il arrive que des enfants se dirigent encore vers d'autres personnes.

Nous rappelons aux parents susceptibles d'arriver en retard d'appeler l'école. De même pensez à bien préciser aux enfants les règles de sécurité : ne pas aller vers un inconnu, bien lui préciser qui vient le chercher.

Des rochers seront installés devant l'école pour protéger l'entrée de l'école contre d'éventuelles attaques de voiture bélier. La sécurisation du portail sera assurée par la mise en place d'un portillon commandé par une gâche électrique.

### ● Sécurité-Surveillance et sécurité-bâtiments

Bâtiments : Les boulons des poteaux de la cour vont être mis en sécurité afin d'éviter les accidents.

Les parents d'élèves ont soulevé l'absence de passage piéton pour les collégiens qui prennent le bus. Les véhicules roulent trop vite Des aménagements sont en cours mais il n'y aura pas de trottoir. Pour réduire la vitesse, des chicanes vont être installées. Dans tous les cas, l'avis du département doit être demandé.

Harcèlement à l'école : La mairie organise 2 stages pour son personnel (ATSEM et périscolaire). Ils auront lieu les mercredis matins 22/11 (le harcèlement) et 6/12 (les conflits)

Les parents se proposent d'intervenir si besoin. La surveillance des coins de la cour par les enseignants et les encadrants a été renforcée.

Conseils de classes : Pas de cas de harcèlement cette année, mais les conseils de classe révèlent que les enfants ressentent de la violence. Ils dénoncent des problèmes entre 14h20 et 14h30, lors de la passation de responsabilité entre les NAPS et le temps scolaire. Il a donc été décidé que l'accueil se ferait dans les classes comme celui du matin : 1 classe dehors, accueil dans les classes pour les 2 autres classes.

Les enfants ont demandé une pause avant le temps de cantine, car ils se sentent énervés.

## 6. Point financier

Subvention municipale : La mairie a versé, cette année à l'école 33 euros par enfant. La différence de 13 euros en moins par élève a servi à financer l'installation de 2 TBI. L'équipement d'autres classes se fera sur plusieurs années.

La Piscine : le coût financier (location du bassin et transport scolaire) sera pris en charge à partir de janvier par la mairie. C'est une priorité nationale pour les CP-CE1 et les CM2. Si l'école réussit à obtenir un créneau, il sera donc possible aux élèves de CP/CE1 et CM2 d'aller à la piscine cette année. Toutefois, il faut que le nombre de parents accompagnateurs soit suffisant pour garantir la réalisation de cet enseignement en garantissant la sécurité des élèves.

La coop scolaire. Elle avait été supprimée car les manifestations du Sou des Ecoles étaient suffisantes. Le voyage à Paris va mettre à néant les économies. La question se pose de la remettre en place.

Achats de matériel : En conseil de classe, les enfants ont souhaité des ballons (hand, foot, basket), des cages mobiles et des paniers de baskets. Pour le financement, on pourra faire appel aux dons pour certaines activités mais pour d'autres il faudra fournir des factures.

La séance est levée à 20h30.

Nom et signature du secrétaire de séance :  
Karine Poyau

Nom et signature du président de séance :  
Dupont Laurence

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école.

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil.

Un exemplaire envoyé à l'IEN.